

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-74

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le neuf septembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 29 août 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - SEGOND Éric.

Absents : DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine - REYNAUD Pascale

Pouvoir : DEHOUX Brigitte à SEGOND Éric - REYNAUD Pascale à ARDUIN Annie

Secrétaire de séance : SEGOND Éric

Objet : **CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS AVEC LA CCPE - CABANE DES BALMETTES**

- **Vu** l'article 186 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés »
- **Vu** la délibération n°11 du conseil communautaire du 24 juin 2019,

Dans le cadre de l'opération de rénovation de la Cabane des Balmettes, Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de signer une convention de fonds de concours avec la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

Monsieur le Maire présente le plan de financement :

Coût de l'opération HT :	78 835.33 €
Subventions :	59 126.48 €
Commune :	19 308.85 €
CCPE :	400.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à la convention de fonds de concours avec la CCPE dans le cadre de l'opération de rénovation de la Cabane des Balmettes.

***Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS***

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué
M. SEGOND Eric

